

Séance ordinaire du Conseil Municipal :

MARDI 9 AVRIL 2024

A 18 H 00

Salle du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

VOTE : POUR à l'unanimité

2. Adoption du nouveau Pacte Financier et Fiscal du Grand Chalons – Attribution de Compensation (AC) – Montant définitif 2023

VOTE : POUR à l'unanimité

3. BP – Approbation du compte de gestion 2023

VOTE : POUR à l'unanimité

4. BP – Approbation du compte administratif 2023

VOTE : POUR = 22 Abstentions = 6

5. BP – Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la ville en 2023

VOTE : POUR à l'unanimité

6. BP - Affectation des résultats 2023

VOTE : POUR = 23 Abstentions = 6

7. BP – Budget primitif 2024

VOTE : POUR = 23 Abstentions = 6

8. BP – Bilan annuel et révision de l'AP/CP n°004 – Plan vélo

VOTE : POUR à l'unanimité

9. BP – Bilan et clôture de l'AP/CP n°005 – Performance énergétique de l'éclairage public

VOTE : POUR à l'unanimité

10. BP - Bilan annuel et modification de l'AE/CP n°005 – Performance énergétique de l'éclairage public

VOTE : POUR à l'unanimité

11. BP – Création de l'AP/CP n°006 – Travaux de réhabilitation du gymnase

VOTE : POUR = 23 Abstentions = 6

12. Fiscalité 2024 – Vote du taux des trois taxes directes locales

VOTE : POUR à l'unanimité

13. Habellis – Avis sur la démolition de 6 logements situés au 9/11/13/15/19 situés rue Georges Sand

VOTE : POUR à l'unanimité

14. Financement participatif du projet de forêt urbaine

VOTE : POUR = 23 Abstentions = 6

15. Convention générale d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements

VOTE : POUR à l'unanimité

16. Achat d'un véhicule de propreté urbaine

VOTE : POUR = 23 Abstentions = 6

17. Installation de systèmes de traitement des eaux au Centre Technique Municipal

VOTE : POUR à l'unanimité

18. Organisation de la semaine scolaire

VOTE : POUR à l'unanimité

19. RH : Approbation d'une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire

VOTE : POUR à l'unanimité

Signatures :

Matthieu GRIVEL.

